

Dt 18,15-20, 1^{ère} lecture du 4^{ème} dimanche, année B : « Dieu fera se lever un prophète comme moi »

Le Deutéronome, 5^{ème} rouleau de la Bible, contient « *les paroles que Moïse adressa à tout Israël* » avant que ce peuple entre en terre de Canaan. On y trouve une collection de lois qui font écho à celles que le Seigneur donna à Moïse au Sinaï et qui cherchent à régler les relations des hommes entre eux et avec Dieu. Le chapitre 18 présente un développement fondamental, pour les Israélites d'abord, puis pour les chrétiens, sur le prophète à venir. Dans la tradition juive, Moïse est considéré comme un personnage exceptionnel et unique, mais aussi comme le modèle des prophètes, comme on le voit dans ce texte, qui est un oracle mis dans la bouche de Moïse : « *Le Seigneur votre Dieu fera se lever un prophète comme moi et vous l'écouteriez.* » (v.15)

Nul homme n'est capable de voir Dieu sans mourir. Cette expérience de la transcendance de Dieu, symbolisée par de grands phénomènes météorologiques comme le tonnerre et la foudre, était dissuasive pour les Hébreux au Sinaï. Dieu a donc parlé aux hommes par un médiateur humain à qui il a accordé d'être proche de lui tout en restant proche des hommes. Notre texte annonce aux Israélites que l'avenir lui accordera un autre Moïse, figure du Messie attendu, chargé de guider le peuple en lui communiquant la parole divine à écouter et à suivre. Selon les diverses traditions bibliques, le Messie serait un nouveau Moïse, prophète, ou un nouvel Elie auteur de miracles, ou un nouveau David, roi. Le chapitre 18 du Deutéronome est donc également fondamental pour authentifier ce que sera Jésus de Nazareth pour ses disciples : un prophète, « *né au milieu (d'eux), parmi (leurs) frères* », dans une famille juive ordinaire, fils de Joseph et de Marie, selon ses contemporains d'après Jn 6,42. L'oracle divin de l'Ancien Testament annonce : « *Je mettrai dans sa bouche mes paroles et il leur dira tout ce que je lui prescrirai.* » Des siècles plus tard, après la venue, la mort et la résurrection de Jésus, l'évangéliste St Jean raconte la guérison miraculeuse du grabataire de la piscine de Bethzata et rapporte les paroles de Jésus aux autorités juives incrédules : « *Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accuserai devant le Père : votre accusateur, c'est Moïse en qui vous avez mis vos espoirs. En effet, si vous croyiez en Moïse, vous croiriez en moi, car c'est à mon sujet qu'il a écrit. Si vous ne croyez pas ce qu'il a écrit, comment croiriez-vous ce que je dis ?* » (Jn 5,45-47) Et plus loin dans le 4^{ème} évangile, après la multiplication des cinq pains et des deux poissons, la foule juive dit de Jésus : « *Celui-ci est vraiment le prophète, celui qui doit venir dans le monde.* » (Jn 6,14) Ces deux passages font référence à Dt 18.

Mais il est revenu à Jésus une gloire supérieure à celle de Moïse, selon He 3,3-5. Jésus, le Fils, est le véritable médiateur entre Dieu et les hommes, Moïse, le serviteur, n'en étant que la préfiguration. Car Jésus est à la fois Dieu et homme. « *Qui m'a vu a vu le Père... Je suis dans le Père et le Père est en moi.* », dit-il à son disciple Philippe (Jn 14,9-11) Et au verset 24 : « *Cette parole que vous entendez, elle n'est pas de moi mais du Père qui m'a envoyé.* » Ainsi s'est réalisé en Jésus de Nazareth la promesse transmise par Moïse dans le Deutéronome, accompagnée de deux mises en garde :

L'une concerne les faux prophètes. Qui pervertira la parole de Dieu, ou qui prophétisera au bénéfice d'un autre Dieu mourra : il n'aura pas la vie éternelle.

L'autre concerne celui qui se dit croyant. S'il n'écoute pas les paroles du prophète à venir, si donc il ne les met pas en pratique, Dieu lui en demandera compte. Nous serons jugés selon notre foi au Christ et notre fidélité à son commandement d'amour.